

Séance du conseil Municipal du 24 septembre 2014

Compte-rendu sommaire

Programme annuel de travaux en forêt communale

Dans le cadre du plan d'aménagement de la forêt communale, le conseil municipal approuve les travaux proposés par l'Office Nationale des Forêts pour l'année 2015, soit :

- le marquage et la vente de peupliers sur une surface de 1,20 ha.
- le marquage et la vente de pins maritimes sur une surface de 4,69 ha.

Cave communale de Marson

- Changement de la porte d'entrée : après étude de devis, le conseil municipal décide de confier ces travaux à l'entreprise de M. Eric BLANCHET des Rosiers sur Loire pour un montant HT de 5 466,00 euros.

- Tarifs 2015 : mise en place d'un groupe de réflexion visant à revoir l'ensemble des tarifs et les conditions de location.

Indemnités de conseil du Trésorier Municipal de Saumur

Une indemnité est allouée au receveur municipal pour des prestations de conseil et d'assistance.

Le conseil retient le taux plein autorisé.

Transaction sur biens soumis au droit de préemption

La commune renonce à son droit de préemption sur la vente d'un bien cadastré section C n° 131 et 132, parcelles situées à Marson.

Pour extrait certifié conforme
A Rou-Marson, le 26 septembre 2014

Le Maire



Rodolphe MIRANDE